



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 08/07/2024

L.C.R.

Echéance le : 31/08/2024

Magasinier :

EQUIPE NUIT

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

Page :1/1

N° Document 4625005	N° Client 0165285	Votre Commande	Marque	V.I.N. Zone Expedition : 03	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande 5348717	
Désignation		N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5348717 DU 08/07/2024 ** EN 953 EY								
E:ELEMENT FILTRE AIR AM PAPR		1613721480 C35R08	1,00	4	19,93	44,00	11,16	11,16
E:FILTRE HAB PARTICULE AM PAPR		1640601080	1,00	4	33,58	44,00	18,80	-1,12
				4		10,00		18,80
								-1,88
----- SOUS-TOTAL PIECES -----		26,96						
CHER CLIENT								
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.								
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS								
CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.								
SIL NEST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT								
Total hors taxe			Montants T.V.A.			Total T.T.C		
PI : 26,96			acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			32,35		
MO : 0,00 26,96			(4) 20,000					
DIV : 0,00			26,96					
			5,39					

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document N° Client N° Commande
4625005 0165285 5348717

Echéance le : 31/08/2024

08/07/2024 32,35



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L.621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.